

A ce rapport est jointe la note établie chaque année par l'agence de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

Lecture est donnée par Madame le Maire du rapport annuel 2014 du Président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon sur le prix et la qualité du Service Public de l'Eau.

LE CONSEIL

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel 2014 du Président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon sur le prix et la qualité du Service Public de l'eau

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Dominique SANTONI